



Le Verger de
La Blottière®

ENVIRONNEMENT

Un million d'abeilles introduites au Verger de la Blottière



Chaque ruche contient environ 20 000 abeilles.

Photo Verger de la Blottière

Depuis une semaine, 70 ruches provenant de l'apiculteur Famille Mary, basé à Saint-André-de-la-Marche, ont été installées au Verger de la Blottière à Saint-Georges-des-Gardés pour favoriser au maximum la pollinisation. « Un partenariat 100 % local » entre deux producteurs des Mauges « qui témoignent de leur engagement mutuel à préserver naturellement l'écosystème », explique le Verger de la Blottière.

La pollinisation, dont la durée s'étend d'une semaine à dix jours, est une période pendant laquelle les fleurs sont particulièrement sensibles aux baisses des températures et aux gelées. Pour cette période cruciale, le Verger de la Blottière et Famille Mary ont décidé de s'associer pour la seconde année consécutive en introduisant pendant ces quelques jours 70 ruches, soit plus d'un million d'abeilles.

« J'ai volontairement sélectionné ici des essaims moins développés, dans l'objectif de limiter le risque de surpopulation, qui génère la naissance d'une deuxième reine dans la ruche, et l'essaimage du printemps. Si une autre reine naît dans l'essaim, l'autre va partir avec son essaim et l'activité de la ruche s'en trouvera perturbée et les abeilles sortantes risquent de ne pas survivre », explique Jérôme, apiculteur chez Famille Mary.

Une seule abeille peut polliniser jusqu'à 700 fleurs dans les vergers par jour, lorsqu'il y a du soleil à partir de 14°. Pour comprendre le fonctionnement et la nécessité des ruches dans l'écosystème, le Verger de la Blottière a mis en place deux dispositifs d'exposition à l'entrée de son domaine. 80 % des végétaux sur la planète dépendent des abeilles, ce qui les rendent indispensables au quotidien.

70 ruches installées au Verger

Afin de favoriser au maximum la pollinisation, 70 ruches à abeilles et à bourdons ont été installées au Verger de la Blottière, situé à Chemillé.

Depuis une semaine, 70 ruches à abeilles et à bourdons provenant de l'entreprise familiale Famille Mary, ont été installées au Verger de la Blottière (Chemillé-en-Anjou) pour favoriser au maximum la pollinisation. Il s'agit d'un partenariat 100 % local entre deux producteurs du Maine-et-Loire qui témoignent de leur engagement mutuel à préserver naturellement l'écosystème.

Une seule abeille peut polliniser jusqu'à 700 fleurs

La pollinisation, dont la durée s'étend d'une semaine à 10 jours, est une période pendant laquelle les fleurs sont particulièrement sensibles aux baisses des températures et aux gelées. Pour favoriser cette période cruciale, indispensable à une prochaine récolte de fruits de qualité, Le Verger de la Blottière a choisi de s'associer pour la première fois à l'entreprise réputée spécialiste des trésors de la ruche depuis 1921, en introduisant pendant ces quelques jours plus d'un million d'abeilles dans ses vergers. A partir de 14°, une seule abeille peut



70 ruches à abeilles et à bourdons ont été installées au Verger de la Blottière pour la période de pollinisation.

en effet polliniser jusqu'à 700 fleurs dans les vergers par jour, lorsqu'il y a du soleil. Ces ruches seront retirées dès la fin de la pollinisation. Pour comprendre le fonctionnement et la nécessité des ruches dans l'éco-

système, Le Verger de la Blottière a mis en place deux dispositifs d'exposition à l'entrée de son domaine. En effet, 80 % des végétaux sur la planète dépendent des abeilles, ce qui les rend indispensables au quotidien.

